

La Ville de Bruxelles donne son feu vert pour l'installation permanente d'une Grande roue sur la place Poelaert.

Ce lundi soir, le Conseil communal de la Ville de Bruxelles a donné son feu vert pour le lancement de l'appel à candidatures en vue de l'installation d'une Grande roue permanente sur la place Poelaert.

“Les différentes phases tests se sont révélées très positives et ce malgré la crise COVID. Aujourd’hui c’est une nouvelle étape importante qui est franchie avec l’accord du Conseil communal”, se réjouit Fabian Maingain, l’échevin des Affaires économiques à la Ville de Bruxelles.

Et d’ajouter : “La Grande roue trouve toute sa place dans notre projet de ville, car elle fera la jonction entre le haut et le bas de la Ville et permettra à tous les Bruxellois de découvrir leur ville sous un angle nouveau. L’attraction apportera aussi une plus-value touristique en vue de la période de relance économique nécessaire en 2021”.

Le dépôt des candidatures sera ouvert jusqu’au 28 février 2021 minuit. À la suite de la sélection du prestataire, celui-ci devra obtenir un permis d’urbanisme pour intégrer la Grande roue sur la Place. Dans le cahier de charge, la Ville de Bruxelles a porté une attention particulière sur sa bonne intégration dans le cadre urbain et environnemental.